

Zeitschrift:	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	25 (1968)
Heft:	10
Rubrik:	Service romand d'information (SRI)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Service romand d'information (SRI)



Le 25e anniversaire, une étape seulement!

Oui, il y a 25 ans que le SRI existe, et beaucoup de nos lecteurs ignorent encore l'existence de cet organisme typiquement romand et intimement lié au mouvement EPGS. Nous pensons donc utile de publier le discours que prononça son président, M. John Chevalier, de Genève, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du Service romand d'information, commémoré les 3 et 4 mai 1968 à St-Ursanne.

C. W.

Création du SRI en 1943

Il convient — sans se complaire dans le passé — d'expliquer les raisons qui ont incité certains d'entre nous à suggérer la mise sur pied d'un organisme chargé d'informer la population sur les raisons qui militaient en faveur de l'IP.

L'époque était trouble et incertaine pour notre pays et il convenait donc d'augmenter le potentiel physique de notre jeunesse, cela parallèlement avec une action tendant à faire connaître à cette jeunesse les beautés de la Suisse, et les raisons qu'elle devait avoir de l'aimer. Oui, mais à deux de nos frontières, les jeunes avaient été embrigadés, et une réticence se marquait à l'égard de la nouvelle organisation. Cela d'autant plus que certains groupements qui s'étaient occupés — avant la lettre — de l'IP avaient des raisons de se sentir mis à l'écart.

Tout cela additionné rendait indispensable une action d'information, et c'est parce que conscient de cet état de fait que celui qui vous parle provoquait un entretien avec le «major Hirt», puis en date du 10 mai 1943 écrivait à ce dernier en lui proposant un plan d'action comportant diverses activités, et la réunion de tous ceux qui — en Suisse romande — se préoccupaient de ces

problèmes. Plusieurs prises de contact eurent lieu, de nombreuses lettres échangées aboutissant à une communication officielle du Département militaire fédéral (Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir) datée du 16 novembre 1943, et disant en substance ceci:

«L'OFI a décidé de créer un service romand d'information pour l'IP, dont la tâche est la liaison avec nous et la collaboration avec les chefs cantonaux du service d'information. La direction de ce service est confiée à MM. John Chevalier et Humbert Bonardelly.

Une séance d'orientation sur la tâche du service romand d'information est fixée au lundi 6 décembre 1943, à 10 h. 15 à Lausanne (Restaurant Bock).»

Si la mise sur pied du nouvel organisme et la convocation de la première réunion demandèrent quelques mois — et je passe sur les détails — il est donc bien exact de situer le «lancement» du SRI à mai 1943... il y a donc 25 ans! Et ce fut le départ d'une belle aventure, non exempte de péril, parce que — il faut le dire ouvertement — la tâche ne s'avéra pas toujours facile de faire admettre le point de vue des Romands dans l'application de l'IP. Mais, avec opiniâtreté, l'équipe du SRI qui venait de naître s'efforça d'œuvrer dans ce sens.

L'«Equipe» du SRI

Equipe du SRI avons-nous dit, et équipe assez extraordinaire, dont le travail entièrement basé sur l'amitié, la compréhension mutuelle et l'attachement à l'IP — et par conséquent à la jeunesse — ne nécessita pas de statuts, et «tolérant» tout juste un président.

Cela après que le SRI du début, organe officiel de l'OFI, fut dissout, «Humbert Bonardelly et John Chevalier demeurant les conseilleurs techniques pour la propagande en général et la radio, à disposition de l'OFI et des cantons»... pour reprendre un avis, signé du colonel Radunner, et daté du 10 avril 1945.

Mais malgré ces décisions souvent contradictoires, le SRI poursuivait sa tâche de façon absolument indépendante, tout en étant reconnu par les organes officiels. Et c'est un autre aspect de notre groupement que d'avoir su rester toujours indépendant dans son action et ses décisions. Au cours des années, l'équipe du début — dont nous reparlerons dans un moment — s'amenuisa, puis des jeunes reprisent le flambeau... qui à leur tour devinrent des anciens et ainsi de suite pendant un quart de siècle. Toutefois, certains de nos membres nous ont quittés à tout jamais, et il nous paraît indiqué de rappeler en ce jour leur mémoire. Je vous prie donc de vous lever et de revivre en votre esprit les figures sympathiques et caractéristiques de Hans Kaltenried (Fribourg), Louis Rossire (Genève), Jean Dubois (Neuchâtel), André Paroz (Jura bernois).

Si nous parlons de notre «équipe», il faut aussi citer — en plus des directeurs successifs et des divers chefs de section EPGS, aux côtés desquels nous avons œuvré — ceux qui aidèrent dans toute leur mesure votre président, soit, dans l'ordre chronologique: MM. Reinhart, Pochon, Francis Pellaud, et maintenant Charles Wenger... chacun selon sa nature et son tempérament.

Et, bien sûr, il faudrait dire les noms de tous les membres actuels du SRI, qui eux aussi avec leur façon d'envisager les choses et de les dire, qu'ils viennent de Fribourg, Genève, Neuchâtel, du Valais, du canton de Vaud, du Tessin et du Jura bernois, constituent une image vivante de la Romandie. Mais plutôt que de vous citer tous, c'est en bloc que je tiens à vous remercier pour votre travail désintéressé, pour l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, et aussi pour la confiance que vous m'avez marquée au cours des années. En bref,

le SRI mérite bien cette appellation d'«équipe». Une équipe dont les éléments changent au gré des années, mais dont l'esprit reste le même. Et c'est ça qui compte avant tout!

L'action du SRI

C'est d'ailleurs bien parce que — dans sa diversité — le SRI a toujours constitué un front cohérent qu'il a pu accomplir au cours des années un travail fructueux.

Travail dont nous n'allons pas ici faire la somme, et qui — tout naturellement — a été fonction et des circonstances et des besoins. C'est-à-dire que des périodes intenses ont alterné avec d'autres, où il n'apparaissait pas nécessaire d'entreprendre d'importantes actions.

Il faut tout de même citer l'époque héroïque, celle du début, puis celle d'après-guerre où tous les moyens d'information furent mis en œuvre, alors que, et nous le répétons pour ceux d'entre vous qui ne se préoccupaient pas encore de ces problèmes, il fallait avoir une forte dose de courage et d'optimisme pour se lancer dans la bagarre. C'est pendant ces années également que le SRI fut chargé d'organiser des cours d'Armée et Foyer pour les moniteurs qui étaient formés à Macolin.

Puis, au gré des circonstances, le SRI rédigea — à plusieurs reprises — des «résolutions», alors qu'il s'agissait d'infléchir le cours de l'IP puis de l'EPGS.

Enfin, et en passant sur ce qui risque d'être oublié à l'heure actuelle, signalons l'appui donné à diverses reprises à la direction de l'Ecole — sans parler des discussions au sujet du lieu de ladite Ecole.

Et cela toujours dans le même esprit qu'au début, à savoir que l'IP, puis l'EPGS, partant de directives fédérales, devaient être mises en application suivant les us et coutumes des régions envisagées. C'est-à-dire que toujours nous nous sommes efforcés de faire prévaloir ce qui nous paraissait être indispensable au caractère et à la mentalité romande. Quelquefois avec un peu de fantaisie et souvent avec le sourire qui n'exclut pas... un travail sérieux et efficace. Or, si nous avons pu nous exprimer en toute liberté... c'est parce que — justement

— nous étions libres de nos actions, et sans avoir de comptes à rendre à personne!

Le 25e anniversaire, une étape seulement

Mais bien sûr que — et tout en considérant comme appréciables les réalisations à mettre à l'actif du SRI au cours de ce quart de siècle — il est probable, sinon certain, que nous n'avons pu ou su accomplir certaines tâches. (...)

Toutefois il faut nous réjouir que la célébration de ce 25e anniversaire se situe à la veille de la mise en application de «Jeunesse et Sport». Ce qui impliquera pour nous tous de repenser tout ce qui a trait à cet organisme: sa structure générale, sa situation vis-à-vis de l'EPGS, la désignation, les tâches et la durée de fonction du président et du secrétaire, le travail incomptant à chacun de ses membres, etc. Etant entendu que tout ceci devra se traiter en toute liberté de pensée, et dans un seul cadre, celui du SRI, à l'exception de tout colloque particulier.

Voici donc pas mal de besogne pour demain. Quant à aujourd'hui, il me reste encore à accomplir une agréable tâche, consistant à dire notre amitié à trois des nôtres qui appartiennent au SRI depuis 1943, et que j'ai pu donc voir à l'œuvre depuis 25 ans. Il va de soi que je ne vais pas vous dire les états de service des uns et des autres, mais simplement les citer.

Il s'agit de Marcel Roulet, dont on connaît la magnifique œuvre qu'il a accompli à Neuchâtel, qui continuera bien qu'il soit... à la retraite!

Il s'agit aussi de Gabriel Constantin, qui dans le Vieux-Pays a toujours été l'homme de bon conseil, qui a été fidèle à l'idéal de 1943, et dont j'ai pu — à plusieurs reprises — mesurer l'amitié.

Enfin, il s'agit d'Aldo Sartori, qui apporte au SRI la fougue méridionale, et dont les talents de propagandiste en faveur de l'EPGS sont bien connus, comme aussi ceux consistant à ouvrir toutes les portes...

Aux uns et aux autres, je dis du fond du cœur un grand merci! Le président du SRI: John Chevalier

(Suite de la page 220)

mondiale exerçant à plein temps une profession civile est un produit de l'illusion. En effet, pour réaliser des performances tenues naguère pour impossibles, le sportif d'élite doit, durant quelques années, se vouer totalement à son sport. Cela n'est en rien immoral, car pendant ce temps-là, il se dépensera bien davantage qu'un gars assis à son bureau ou au guichet d'une banque. Seulement, ces jeunes gens doivent aussi vivre, ce qui nous fait déboucher sur des conditions d'emploi «théoriques» ou «fictives». Les athlètes se trouvent donc «employés» dans des entreprises officielles... mais à vrai dire on ne les voit pas souvent à leur place de travail. Ce qui ne les empêche pas d'être rétribués. C'est ainsi que l'Etat favorise l'entraînement énormément absorbant et éprouvant de cette élite. Il ne serait pas pour autant équitable de penser que ces jeunes gens s'enrichissent ainsi, qu'il s'agit d'authentiques professionnels. Par contre, il faut bien convenir qu'il est de plus en plus impérieux d'adapter les canons de l'amateurisme aux nécessités de notre temps!»

M. Rybar ne cache pas, d'autre part, que dans son pays il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes gens disposés à consacrer quelques années de leur vie à un entraînement fait de multiples renoncements. De quoi se demander une fois de plus si l'on a bien fait de par le monde entier d'élever le sport vers des sommets où il n'a plus que de lointains rapports avec ce qu'il était à l'origine, avec ce qu'il est en soi: un délassement!

N. T.

Quelques pensées de Coubertin

— Pourquoi j'ai rétabli les Jeux olympiques: pour ennobrir et fortifier les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée, et les mettre ainsi à même de mieux remplir le rôle éducatif qui leur incombe dans le monde moderne. Pour l'exaltation de l'athlète individuel dont l'existence est nécessaire à l'activité musculaire de la collectivité, et les prouesses, au maintien de l'émulation générale.

— Battez-vous, je vous en prie, le moins possible au physique, mais au moral vous ne vous battrez jamais assez.

— Vous savez comment je m'y suis pris pour faire pénétrer le sport dans les lycées français: en défonçant la porte, ou mieux, en la faisant défoncer de l'intérieur par les potaches.

— Le sport peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme les plus viles; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du sain. Il peut être chevaleresque et corrompu, viril ou bestial; enfin on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre. Or, la noblesse des sentiments, le culte du désintéressement et de l'honneur, l'esprit chevaleresque, l'énergie virile et la paix sont les premiers besoins des démocraties modernes, qu'elles soient républiques ou monarchiques.